

# « Choisir entre la protection de l'océan et sa destruction »

## PARLEMENT EUROPÉEN

**Par les universitaires Megan Bailey** (DALHOUSIE, CANADA), **Andres Cisneros-Montemayor** (COLOMBIE-BRITANNIQUE, CANADA), **Robert Costanza**, (UNIVERSITÉ NATIONALE AUSTRALIENNE), **Sjur Didrik Flåm** (BERGEN, NORVÈGE), **Håkan Eggert** (GÖTEBORG, SUÈDE), **Rudolf de Groot** (WAGENINGEN, PAYS-BAS), **Rosamond L. Naylor** (STANFORD, ETATS-UNIS), **Charles Perring** (ARIZONA, ETATS-UNIS), **Rashid Sumaila** (COLOMBIE-BRITANNIQUE, CANADA), **Thomas Sterner** (GÖTEBORG, SUÈDE), **Sebastián Villasante** (SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE, ESPAGNE) **et Pascal Lamy, ancien directeur général de l'OMC et commissaire européen au Commerce** (INSTITUT JACQUES DELORS, FRANCE), **Unai Pascual** (CENTRE BASQUE POUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, ESPAGNE), **Geneviève Pons** (INSTITUT JACQUES DELORS)

Certains votes entrent dans l'Histoire pour de bonnes ou mauvaises raisons. Le 3 avril, les membres du Parlement européen devront décider quelle voie choisir : la protection de l'océan ou sa destruction. Alors que tous les Etats membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'efforcent de parvenir à un accord sur l'élimination des subventions néfastes à la pêche, le prochain Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche constituera un jalon essentiel vers la protection de l'océan. Pourtant, le vote récent de la Commission de la pêche du Parlement n'augure rien de bon et envoie un signal délétère de l'Union européenne aux décideurs politiques internationaux. Le vote du 3 avril déterminera l'allocation de plus de 6 Mds€ de subventions et façonnera le modèle économique des activités dépendant de l'extraction des ressources naturelles marines jusqu'en 2027. Cette date coïncide avec l'échéance fixée par le Giec dans son dernier rapport pour transformer nos systèmes de production et de consommation en fonction des impératifs environnementaux. L'actuelle mobilisation des jeunes générations à travers le monde doit servir de signal d'alarme immédiat pour que tous les décideurs s'engagent sur cette voie. Pourtant, la surpêche et la surcapacité – le fait d'avoir trop de bateaux chassant trop peu de poissons – sont toujours une

réalité dans les eaux européennes. L'une des principales causes de cette absurdité est l'octroi de subventions néfastes, qui conduisent à une augmentation de la capacité de pêche déjà excessive et à une dégradation de l'environnement. Alors que des écosystèmes marins sains sont nécessaires pour contrer les changements qui affecteront notre planète ; alors que 69 % des stocks européens de poissons sont encore surpêchés et que de nombreux emplois ont été détruits au cours des dernières décennies ; alors qu'il existe un consensus international pour « interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche » d'ici à 2020 (Objectif de développement durable 14.6) ; le récent vote de la Commission de la pêche du Parlement européen apparaît comme un déni brutal de réalité. C'est particulièrement irresponsable à l'heure des négociations en cours à l'OMC pour la mise en œuvre de cet Objectif. En réalité, les membres de la Commission de la pêche du Parlement ont voté en faveur d'amendements et de compromis visant à réintroduire des subventions néfastes permettant le renouvellement de la flotte et la modernisation des navires de pêche dans le cadre du prochain Fonds. Ces subventions ont pourtant été interdites par l'UE en 2004. Alors qu'une grande partie du Fonds devrait être allouée à la protection de l'environnement, à la connaissance, au contrôle et à la surveillance – comme le soulignent les ONG travaillant sur ce dossier – l'allocation votée favorise les investissements à bord pour un montant représentant jusqu'à 60 % du budget global. Cette décision n'est pas à la hauteur des enjeux et les membres du Parlement européen doivent prendre très au sérieux la mission impérative d'empêcher l'effondrement de l'environnement et de transformer nos économies à cette fin. Nous, les économistes et scientifiques soussignés, demandons au Parlement européen de rejeter les dispositions qui aggraveront considérablement la dégradation des écosystèmes marins européens. L'UE doit envoyer un signal clair à la communauté internationale. Les subventions publiques ne doivent pas être utilisées pour soutenir le pire, mais pour protéger les écosystèmes marins et l'intérêt général. Mettez un terme à la course aux poissons et à la tragédie des biens communs. Vous, députés européens, avez une responsabilité historique : vous avez le choix entre le passé et l'avenir. Choisissez l'avenir.